

Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2003/0060(COD) Procédure terminée
Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques Modification Directive 96/16/EC	1995/0234(CNS)
Sujet 3.10.05.02 Lait et produits laitiers 3.10.30 Statistiques agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural	PPE-DE DAUL Joseph	29/04/2003
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ECON Economique et monétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunion 2542	Date 17/11/2003
Commission européenne	DG de la Commission Eurostat	Commissaire	

Evénements clés			
02/04/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0158	Résumé
07/04/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
12/06/2003	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
12/06/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0212/2003	
02/09/2003	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0348/2003	Résumé
17/11/2003	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
28/11/2003	Publication de la proposition législative modifiée	COM(2003)0736	Résumé
05/12/2003	Signature de l'acte final		

05/12/2003	Fin de la procédure au Parlement		
13/01/2004	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2003/0060(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 96/16/EC 1995/0234(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 285-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2003)0158	02/04/2003	EC	Résumé
Document annexé à la procédure		COM(2003)0159	02/04/2003	EC	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0212/2003	12/06/2003	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0348/2003 JO C 076 25.03.2004, p. 0035-0074 E	02/09/2003	EP	Résumé
Proposition législative modifiée		COM(2003)0736	28/11/2003	EC	Résumé

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final
Directive 2003/107 JO L 007 13.01.2004, p. 0040-0040 Résumé

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

OBJECTIF : modifier la directive 96/16/CE du Conseil concernant les enquêtes statistiques à effectuer dans le domaine du lait et des produits laitiers. CONTENU : la directive 96/16/CE du Conseil porte sur les enquêtes statistiques à effectuer dans le domaine du lait et des produits laitiers. La mise en oeuvre de cette directive est assurée par la décision 97/80/CE portant disposition d'application de la directive précitée du Conseil concernant les enquêtes statistiques à effectuer dans le domaine du lait et des produits laitiers. À la lumière des conclusions du rapport final de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant l'évaluation technique sur les divers aspects de la mise en oeuvre de la directive 96/16/CE, il apparaît que la législation des statistiques laitières nécessite une modification afin de mieux répondre aux besoins actuels de la Politique Agricole Commune. Sont notamment prises en considération : - l'importance croissante acquise par la protéine du lait: en effet, l'évolution du lait et des produits laitiers nécessite de pouvoir disposer d'informations fiables et comparables sur la teneur en protéine des principaux produits laitiers; - l'importance croissante des données de production régionale de lait de vache : les statistiques régionales sont importantes parce que la Politique Agricole Commune devient de plus en plus une politique territoriale, ce qui nécessite une information détaillée au niveau régional ou local; Un autre thème important concerne la définition des unités d'enquêtes. Enfin, une attention particulière doit être accordée à l'approfondissement de la méthodologie d'élaboration des statistiques laitières, notamment par l'utilisation de questionnaires annuels standards compilés par les États membres sur base d'un modèle élaboré par la Commission.?

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

La Commission a publié un rapport présentant le bilan de l'application de la directive 96/16/CE concernant les statistiques à effectuer dans le

domaine du lait et des produits laitiers. À la lumière des éléments d'évaluation contenus dans le rapport et sur base de l'expérience acquise dans l'application de la législation des statistiques laitières, diverses améliorations seront apportées à la directive 96/16/CE à travers des modifications relatives: - au contenu en protéine dans les principaux produits laitiers; - à l'attention prêtée au problème de la confidentialité: par l'adoption de l'unité locale comme unité d'enquête et, si possible, par l'obtention de l'autorisation par les entreprises concernées de la diffusion des données retenues confidentielles au sens du règlement; - aux rapports méthodologiques; - aux statistiques régionales de production de lait de vache. Ces améliorations seront apportées par la présentation au Parlement européen et au Conseil d'une proposition de modification de la directive 96/16/CE du Conseil.?

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

La commission a adopté le rapport de M. Joseph DAUL (PPE-DE, F) qui approuve la proposition en 1ère lecture de la procédure de codécision, sous réserve d'un certain nombre d'amendements techniques. ?

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

En adoptant le rapport de M. Joseph DAUL (PPE, DE, F), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve d'amendements de nature technique.?

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

La Commission accepte les 6 amendements proposés par le Parlement européen en première lecture et en tient compte dans sa proposition modifiée. Ces amendements portent sur: - la suppression des mots "voir local" dans le considérant 3; - la suppression du nouveau considérant 4 relatif à la possibilité d'effectuer des enquêtes auprès des unités locales de production; - la suppression de l'article premier, paragraphe 1 relatif à la définition des unités d'enquêtes comme unités locales pour les États membres qui n'obtiennent pas l'accord des entreprises pour lever le caractère de confidentialité des données; - la suppression de la collecte des données sur les quantités des principaux produits laitiers réutilisés dans la filière et la possibilité de continuer à choisir entre les deux méthodes: estimation de la protéine dans le produit frais (en output) et la teneur des produits utilisés en entrée (en input), pour l'évaluation du contenu en protéine des principaux produits laitiers; - la simplification de la référence aux rapports méthodologiques par souci d'éviter toute redondance; - la suppression du paragraphe relatif à la diffusion des données confidentielles.?

Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

OBJECTIF : améliorer la législation existante en ce qui concerne les enquêtes statistiques à effectuer dans le domaine du lait et des produits laitiers. ACTE LÉGISLATIF : Directive 2003/107/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant la directive 96/16/CE. CONTENU : la directive a fait l'objet d'un accord du Parlement européen lors de la première lecture sur les amendements apportés par le Comité spécial de l'agriculture. Cette directive modifie et améliore la directive 96/16/CE qui a pour objectif de fournir des données fiables et comparables sur la production de lait et son utilisation ainsi que des renseignements fiables, réguliers et à court terme sur la livraison de lait aux entreprises qui traitent ou transforment le lait, sur la production de produits laitiers dans les États membres. La principale modification introduite par cette directive est l'introduction d'informations statistiques sur le contenu en protéines dans le lait, compte tenu de l'importance économique croissante de la composante en protéines du lait et d'informations relatives aux statistiques régionales de production de lait de vache. ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/02/2004. MISE EN OEUVRE : 31/03/2004.?